



## TRUST - digital TuRn in EUrope: Strengthening relational reliance through Technology

# Exploiter la Blockchain et les Technologies de Registres Distribués (DLT) : le cas du financement participatif

## Policy Brief

Ido Kallir (ONO), Daniel Levinson (ONO)



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 Research and Innovation Programme under grant agreement n. 101007820.  
This document reflects only the author's view. The Research Executive Agency is not responsible for any use that may be made of the information it contains

# Exploiter la Blockchain et les Technologies de Registres Distribués : le cas du financement participatif

## Résumé exécutif

Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) constituent l'épine dorsale de l'économie européenne, mais elles rencontrent d'importants obstacles pour accéder aux formes de financements traditionnels. Parallèlement, le commerce mondial connaît une mutation profonde, s'orientant vers des transactions plus décentralisées, de particulier à particulier (*individual-to-individual* ou P2P), notamment sur les marchés émergents. Cette *Policy Brief* soutient que la Technologie Blockchain (BCT) et la Technologie des Registres Distribués (DLT) offrent des solutions transformatrices aux défis rencontrés par les entreprises, en améliorant la transparence, la confiance et l'efficacité, comme dans le cas du financement participatif (*crowdfunding*) pour les PME européennes.

## Le défi

Les PME représentent le 99,8 % des entreprises de l'Union européenne et fournissent le 66 % des emplois. Malgré leur rôle essentiel, elles ont constamment du mal à obtenir un financement adéquat, un problème exacerbé depuis la crise financière de 2008. Les banques traditionnelles sont devenues plus réticentes au risque, ce qui crée un écart important entre l'offre et la demande de capitaux pour les petites entreprises innovantes, jeunes et en pleine expansion.

Le financement participatif (*crowdfunding*) s'est imposé comme une alternative viable, démocratisant la levée de capitaux en connectant directement les entrepreneurs à un large éventail d'investisseurs. Cependant, le paysage européen du financement participatif reste moins mature que dans d'autres grandes économies, avec d'importantes disparités internes. Des réglementations incohérentes et des exigences de permis variables selon les différents États membres de l'UE freinent l'expansion transfrontalière et augmentent les coûts de conformité (*compliance costs*). Les données de 2018 et les projections pour 2023 révèlent que, si le nombre de campagnes de financement participatif dans l'UE est en hausse, la valeur moyenne par campagne reste considérablement inférieure à celle du Royaume-Uni, ce qui témoigne d'une priorité continue accordée aux investissements de plus petite échelle. Cela suggère que le crowdfunding européen n'a pas encore pleinement exploité son potentiel de financement des commerciales importantes.

## La solution

La technologie Blockchain (BCT) offre une solution puissante à de nombreuses limitations inhérentes au financement participatif et à la finance traditionnels, comme indiqué ci-dessous.

- **Transparence et confiance renforcées** : Le BCT, en tant que registre numérique partagé et immuable, élimine les problèmes de confiance entre les parties. Chaque transaction est enregistrée et dupliquée sur le réseau, ce qui rend les données financières transparentes et vérifiables de manière indépendante. Cette transparence lutte contre la fraude et l'asymétrie d'information, et favorise une répartition équitable des droits de vote dans la gouvernance d'entreprise.
- **Contrats intelligents** : Code exécutable sur la blockchain, les contrats intelligents (*smart contracts*) automatisent l'application des accords et la distribution des fonds selon des conditions prédéfinies. Cela réduit considérablement les frais administratifs, minimise le recours aux intermédiaires et empêche les transferts de fonds non autorisés ou frauduleux.

- **Tokenization** : Les jetons destinés aux événements de collecte de fonds sont sécurisés, transparents, traçables et vérifiables. Cela réduit le risque de fraude, renforce la confiance des investisseurs et permet de lancer des projets et de gérer les fonds plus efficacement.
- **Décentralisation**: Le BCT permet aux start-ups de dépasser les plateformes intermédiaires traditionnelles, éliminant ainsi les frais associés et les directives rigides. Cela démocratise l'accès au financement participatif, le rendant accessible à un plus large éventail de revenus et favorisant un environnement d'investissement plus inclusif.

En intégrant le BCT, les plateformes de financement participatif peuvent devenir plus sûres, plus efficaces et plus fiables, offrant une alternative solide aux PME de l'UE pour accéder aux capitaux dont elles ont besoin et favorisant l'innovation.

### Recommandations Politiques

Pour exploiter pleinement le potentiel transformateur de la BCT, les décideurs politiques devraient prendre en compte les indications suivantes.

1. **Harmoniser la réglementation européenne sur le financement participatif** : développer un cadre juridique unifié pour le financement participatif et les activités financières basées sur la blockchain dans tous les États membres de l'UE. Cela réduira les coûts de conformité et d'exploitation, facilitera les investissements transfrontaliers et permettra aux plateformes d'évoluer efficacement.
2. **Clarifier le statut juridique et réglementaire des jetons et des cryptomonnaies** : fournir des classifications juridiques claires pour différents types de jetons et de crypto-monnaies, répondant à la protection des consommateurs et des investisseurs, à la conformité aux lois de lutte contre le blanchiment d'argent (AML) et aux préoccupations en matière de confidentialité des données (par exemple, la compatibilité avec le RGPD).
3. **Favoriser un écosystème favorable à l'innovation en matière de BCT** : encourager la collaboration entre les gouvernements, les organismes de réglementation, les institutions financières et les développeurs de technologies pour s'adapter à la complexité du paysage juridique et technologique. Cela comprend le soutien à la recherche et au développement en BCT et DLT, ainsi que la création de *sandbox* pour tester de nouvelles applications.
4. **Promouvoir l'éducation et le développement des compétences** : investir dans des programmes d'éducation et de formation pour doter les effectifs des compétences nécessaires pour développer, mettre en œuvre et gérer des solutions BCT et DLT, en particulier sur les marchés émergents qui peuvent tirer parti de ces technologies pour les exportations de services.
5. **Adapter les lois financières existantes** : Revoir et adapter les lois et pratiques financières établies pour les harmoniser avec la nature décentralisée de la blockchain. Cela peut impliquer la reconnaissance de nouvelles formes d'actifs numériques (*digital assets*) et de nouveaux mécanismes de transaction.
6. **Surveiller et s'adapter aux tendances en constante évolution** : suivre en permanence l'évolution du paysage technologique et réglementaire des BCT et des DLT, en restant agile et proactif dans l'adaptation des politiques aux nouveaux défis et opportunités. Le rythme rapide de l'innovation dans ce secteur nécessite une approche réglementaire flexible et réactive.

## Abstract du projet TRUST

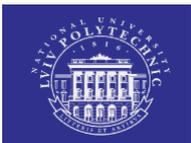
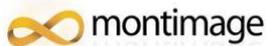
TRUST promeut un programme de recherche interdisciplinaire, impliquant des institutions académiques et non académiques, afin de comprendre le rôle de la confiance dans la mise en œuvre des technologies numériques et de proposer des pistes de développement concrètes.

Partant du principe que la transformation numérique de la société européenne ne peut être pleinement réalisée que si les technologies évoluent dans un environnement de confiance, le projet analyse l'influence mutuelle entre confiance et technologies numériques afin de renforcer la confiance relationnelle dans les interactions interpersonnelles, interentreprises et intergouvernementales.

L'accent est mis sur la technologie blockchain (BCT) comme l'une des formes les plus pertinentes de technologie des registres distribués. La BCT est considérée comme un outil de renforcement de la confiance car elle crée de nouvelles formes de confiance relationnelle. La BCT projette la question de la confiance dans une nouvelle dimension que nous souhaitons explorer, conformément aux initiatives et actions clés promues par la Commission européenne dans la communication "Shaping Europe's digital future" (COM (2020) 67 final), où il est souligné que confiance et transformation numérique de la société vont de pair. Le programme de recherche et de transfert de connaissances s'articule autour de thèmes clés, tels que : le développement d'un cadre réglementaire adapté à l'intégration efficace du BTC dans une société de confiance ; la transition vers une économie de pair à pair équitable et compétitive ; les applications du BCT dans le domaine de l'IA, pour garantir la sécurité et la confiance ; et le développement de nouveaux modèles de gouvernance collaborative pour des villes intelligentes et *trust-based cities*.

Le consortium rassemble des experts issus de différents horizons (juridique, économique, ingénierie), issus des pays de l'UE, ainsi que d'Israël et de la Chine. Des perspectives de recherche complémentaires, des formations innovantes et une coopération internationale/intersectorielle stimuleront l'évolution professionnelle des collaborateurs en étudiant comment l'utilisation des technologies numériques peut réaliser un environnement européen de confiance, dans lequel les citoyens sont responsabilisés dans leurs actions et interactions, et favoriser la croissance économique.

## Partenaires du projet TRUST



[Lien vers le site Web du projet TRUST](#)